

ÉLEVAGE

Des prairies samariennes riches de biodiversité en lice pour Paris

Ce 28 mai, le jury local du Concours général agricole des pratiques agroécologiques, ex-concours des prairies fleuries, passait à la loupe les prairies de cinq éleveurs de la Somme, tous inscrits dans le PMAZH (Programme de maintien de l'agriculture en zones humides). Deux d'entre eux représenteront le département lors de l'étape nationale, avec une remise des prix au Salon de l'Agriculture. Leurs prairies ont de quoi se défendre en termes de biodiversité.



Vianney Jansens travaille à favoriser la biodiversité autant que l'élevage de ses Blondes d'Aquitaine.



Le jury local du Concours général agricole des pratiques agroécologiques est gâté par la diversité des prairies qu'ils visitent.

Des légumineuses et des graminées à feuilles fines qui s'épanouissent, des orchidées sauvages, et plus de cinquante espèces floristiques. «Il s'agit d'une prairie assez exceptionnelle en termes de biodiversité», assure Matthieu Franquin, chargé de mission agroécologie au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Ce matin du 28 mai, il se rendait chez cinq éleveurs de la Somme pour un diagnostic d'une prairie, avec d'autres membres du jury de l'étape locale du Concours général agricole des pratiques agroécologiques (catégorie prairies et parcours).

Celui-ci récompense chaque année des agriculteurs qui, par leurs façons d'élever leurs troupeaux ou de cultiver, apportent une contribution active à la préservation de la biodiversité. Deux des cinq éleveurs visités (un par territoire) participeront à l'étape nationale, à Paris, lors du Salon de l'agriculture, du 21 février au 1^{er} mars 2026. La première visite avait lieu chez Vianney Jansens, à la ferme Les Reines des prés, à Méréaucourt, dans la vallée des Évoissons.

La préservation de la biodiversité fait partie intégrante des

pratiques de l'éleveur bio, qui conduit un troupeau d'une trentaine de mères Blondes d'Aquitaine. «J'ai toujours été passionné d'environnement», confie-t-il. Lui a pu intégrer le PMAZH (Programme de maintien de l'agriculture en zones humides) cette année - puisque son périmètre s'est étendu aux affluents de la moyenne vallée de la Somme -, et donc participer pour la première fois au concours des pratiques agroécologiques. «Bénéficiaire de l'œil des experts est une opportunité. Mieux connaître les plantes permet de mieux les préserver. Je bénéficie aussi de conseils pour optimiser à la fois la biodiversité et l'élevage.» Lui-même a été étonné d'une telle richesse de ses prairies. «Je savais qu'elles étaient très diversifiées, mais pas à ce point. En tout, quatre-vingts espèces ont été recensées à l'échelle de la ferme.»

La prairie en question fait 6 hectares, et a été redécoupée cet hiver, pour permettre une rotation. «Il y a une partie en zone humide, le long de la rivière des Évoissons, et une autre partie sur un coteau calcaire, beaucoup plus sèche. Il y a donc deux pousses différentes», présente Vianney. Une haie composée essentiellement d'arbres

fruitiers a été plantée cet hiver pour séparer les deux parties. «Elle présente un intérêt pour la biodiversité, mais aussi pour limiter le phénomène d'érosion, apporter de l'ombre et briser le vent pour les vaches...» L'éleveur a recours aux rotations courtes, pour éviter le surpâturage. «Cette parcelle avait été fauchée au printemps dernier. Cette année, elle a bénéficié d'un déprimage début mars, puis d'un passage des vaches vers le 20 avril, pendant vingt-quatre heures». Ces passages assez courts permettent de préserver la flore, surtout en période sèche.

Une «prairie pharmacie»

Dès les premiers pas, les jurés repèrent des espèces indicatrices de qualité agroécologique, comme des reines des prés, de la centaurée, de l'achillée, du trèfle douteux, des marguerites... On y trouve aussi trois espèces d'orchidées sauvages : l'orchis pyramidal, l'orchis bouc et l'ophrys abeille. «Cette prairie ne fait pas partie des plus productives, puisqu'elle est sur un coteau calcaire, mais elle est riche en termes de valeur alimentaire», résume Matthieu Franquin. Pour

Raphaël Lejeune, conseiller en élevage chez ACE (Avenir conseil élevage), il s'agit même d'une «prairie pharmacie». «Des petites bouchées riches valent mieux que de grandes bouchées à la valeur alimentaire pauvre. Les vaches trouvent ici les plantes dont elles ont besoin pour être en bonne santé.»

De l'or pour la faune

La faune bénéficie pleinement de cette diversité de plantes, qui

offre autant de pollen que de nectar aux insectes pollinisateurs. Un rare papillon Bombyx a par exemple été observé. Ce mercredi matin, Benjamin Blondel, référent scientifique au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral, a distingué au moins douze espèces d'oiseaux, dont le rougequeue à front blanc. «C'est un passereau pas si commun, qui doit apprécier les nombreuses haies.» Ces remarques laissent espérer une distinction nationale.

Alix Penichou

Dans la Somme, des habitués des titres

Presque chaque année, la Somme présente des candidats au Concours général agricole des pratiques agroécologiques. Plusieurs agriculteurs s'y sont distingués, preuve de leur performance en termes d'agroécologie. Dans la catégorie prairies et parcours, le département compte six lauréats depuis 2015, dont cinq premiers prix. Le dernier premier prix date de 2023, décroché par Matthieu Longuet, éleveur d'allaitantes à Liercourt, en moyenne vallée de la Somme. Chez lui, 20 % des prairies présentent un enjeu écologique fort. Dans la catégorie agroforesterie, créée en 2020, une ferme de la Somme s'est aussi distinguée, avec un premier prix en 2021. Il s'agit d'Inès et Sylvain Deraeve, installée à l'EARL Plaine de Vie, à Bayonvillers. Il n'y a plus qu'à croiser les doigts pour cette année.